



Inauguration du réaménagement des rues Montmailler et des Anglais à Limoges

Les travaux de réaménagement des rues Montmailler et des Anglais ont débuté le 15 juillet 2019, après une phase préalable de diagnostic archéologique, menée par l'INRAP en avril et mai 2019.

Les objectifs de cette opération étaient à la fois d'adapter ces deux rues aux différents usages existants, tout en facilitant la transition urbaine avec une sécurisation pour les vélos, les piétons, tout en donnant à ce secteur de la ville qui possède une forte dimension commerciale, un visage plus dynamique et une facilité d'accès pour l'ensemble des habitants.

L'opération de réaménagement s'est achevée le 16 octobre 2020 avec une réouverture totale de la rue à la circulation.



Pourquoi procéder au réaménagement global ?

- **Un fort trafic de la circulation** ne permettait pas de favoriser le développement du dynamisme commercial de la rue, véritable pôle de loisirs et de commerces de bouche de la ville.
- Avant travaux, **la rue en sens unique était principalement dédiée aux véhicules**, avec une chaussée à 4m et des stationnements longitudinaux et en épis, **difficiles pour les manœuvres avec peu de visibilité**.

- **L'état globalement dégradé** de la voie nécessitait une requalification.

✓ **Les principes du réaménagement :**

Le projet a porté sur l'aménagement de deux secteurs distincts :

- **La section allant de la place Denis-Dussoubs à la rue du Commandant-Tulasne :**

Sur cette première section, la rue Montmailler a bénéficié d'une **redistribution des espaces** et d'un **traitement plus qualitatif**.

- Les **stationnements** longitudinaux ont été supprimés **au profit de la création de terrasses côté pair de la rue**.
- La **chaussée** a connu une réduction à 3,50 m afin que les **trottoirs** puissent être élargis.
- Les **espaces piétons** ont été traités de manière qualitative avec l'intégration de pavés granit gris sciés.
- Les **façades ont été mises en valeur** par des bandes de pavés mosaïques.

La rue a également été mise en plateau sur cette section et l'espace circulé a été séparé de l'espace piéton par des potelets ou des barrières pour plus de sécurité (voir photo de UNE du dossier).

- **La section allant de la rue du Commandant-Tulasne à la rue Bernard-Palissy**

- On retrouve des **stationnements** de part et d'autre sur cette section.
- Les **trottoirs et la chaussée** ont été séparés par des bordures granit.
- **La rue du Commandant-Tulasne a été mise en sens unique descendant pour plus de fluidité du trafic.**
- Des arbres d'alignement ponctuent la voie, là où l'implantation des réseaux le permet.

✓ **Nature des travaux réalisés :**

- Traitement qualitatif en pavés granit,
- Suppression de places de stationnement pour la création de terrasses destinées aux restaurants du côté de la place Denis-Dussoubs,
- Stationnement bilatéral possible sur la section entre Tulasne et le carrefour Palissy,
- Mise en zone 30 et contre-sens cyclable pour le partage de l'espace avec les piétons et les vélos,
- Remplacement de la canalisation d'eau potable,
- Reprise intégrale de l'éclairage en façade sur la section Dussoubs / Tulasne.

Il est à noter que ce chantier a généré 9 000 heures de travail au total, dont 175 heures effectuées par des agents en situation d'insertion professionnelle.

✓ L'information des usagers de la rue, habitants et commerçants :

- Des réunions publiques avant le chantier (le 09 10 2018) et peu après son démarrage (le 27 08 2019) ont eu lieu au siège de Limoges Métropole en présence du Président de la Communauté urbaine et du Maire de Limoges afin de présenter le projet aux riverains et commerçant des rues concernées et relever les points d'interrogation et/ou d'incompréhension sur l'aménagement prévu.
- Un médiateur a été désigné pour la durée totale du chantier afin de suivre l'avancée des travaux, de répondre aux questions des habitants et commerçants de la rue, de faire remonter les interrogations et souhaits afin que le chantier soit le plus facile à vivre pour tout le monde.
- Un système d'envoi de SMS prévu pour les riverains et commerçants de la rue qui ont souhaité être informés de l'avancée du chantier et des phases de fermeture de la voie et déviations mises en place.
- Une commission d'indemnisation pour les commerçants. Cette commission, créée au moment des travaux qui avaient eu lieu dans les rues piétonnes de l'hyper centre de Limoges a été pérennisée et élargie à l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine. Elle concerne les commerçants qui subiraient une baisse d'activité et une perte d'exploitation, en raison de nuisances liées à des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole. À ce titre, cinq indemnisations ont été réalisées pour des commerçants de la rue Montmailler.

✓ Financements de l'opération :

Le montant total de l'opération s'est établi à 1 126 000 euros TTC, cofinancée par :

- la Communauté Urbaine Limoges Métropole à hauteur de 974 000 euros pour la voirie et les aménagements urbains, l'assainissement et l'eau potable.
- la Ville de Limoges à hauteur de 152 000 euros :
91 000 euros correspondant à un fonds de concours dans le cadre du financement d'aménagements spécifiques, 61 000 euros de travaux de rénovation de l'éclairage public.

✓ Entreprises qui ont réalisées les travaux :

- Voirie : COLAS
- Assainissement : GERY – SADE

- **Eau potable : SOPCZ – SADE**
- **Éclairage Public : SPIE**